Compte rendu de la réunion du Conseil Municipal du Mardi 17 DECEMBRE 2024 à 19 h 00

L'an deux mille vingt-quatre, le dix-sept décembre à dix-neuf heures le conseil municipal de la commune dûment convoqué s'est réuni au lieu ordinaire de ses Date de convocation du conseil municipal : 13 décembre 2024

PRESENTS: FERRET André, BARTHELEMY-ROCHE Florence, Bernard MONTORIER, DESSALCES Joël, DEVIDAL Guy, SIVET Martine, MARCHANDE Laurent, CRESPY (MOURLEVAT, Ludivine CHARREYRON, Camille MALLET, Cyrille MARTIN, Michel ALLIBERT, Marie Christine VEYSSET.

ABSENTS: BEHAR Daniel a donné procuration à Agnès MOURLEVAT, François CABANES a donné procuration à André FERRET, Katia NADIN a donné procuration à Je

FONCTIONNEMENT	1. Fonctionnement du conseil municipal : approbation du procès-verbal de la séance du conseil municipal du 21 novembre 2024	Vote
TONCTION NEW ENT	APPROUVE le procès-verbal de la séance du conseil municipal du 21 novembre 2024.	UNANIMITE
FONCIER	2. <u>Déclassement et désaffectation du domaine public de la parcelle AC777</u> ABROGE la délibération n°3-20242506 relative au déclassement et désaffectation du domaine public de la parcelle AC777, CONSTATE la désaffectation de la parcelle nouvellement cadastrée sous le numéro AC 777 PRONONCE le déclassement du domaine public communal pour une incorporation au domaine privé. AUTORISE Monsieur le Maire à signer toutes les pièces qui incombent à cet acte	UNANIMITE
FONCIER	3. Vente commune St Julien Chapteuil/ Chapteuil Bois. AUTORISE Monsieur le maire à procéder : aux formalités de cession avec soulte à charge de la Société CHAPTEUIL BOIS aux conditions présentées au conseil à signer l'acte de vente auprès du notaire étant précisé que les frais d'acte sont supporté par l'acquéreur A percevoir le montant de la vente à savoir 38m² x 10€ soit 380 €	UNANIMITE

	•	
	:	
•		
séances sous la	!	
Georges, Agnès	!	
loël DESSALCES	: :	
	† !	
Vote		
ANIMITE		
	:	
,		
;		
ANIMITE	∳ ∮ :	
·		
1		
VIMITE		
AUAILE	; 1	
	; :	
	:	
	• •	

ADHESION	Adhésion au SGEV de la commune Les Vastre ACCEPTE l'adhésion de la commune des Vestre		
ADRESION	ACCEPTE, l'adhésion de la commune des Vasti	res au Syndicat de Gestion des Eaux du Velay,	UNANIMI
	5. <u>Création d'une halle d'activités économique</u>		
	Budget communal HT	Halle d'activités économiques DCE / PRO	
	MOE BERGER GRANIER	34 506,42 €	
	CSPS*		
	Autres études*		
	sous-total MOE + études	34 506,42 €	ŀ
	Maçonnerie	67 712,00 €	
FINANCES	Charpente bois et métal	178 272,33 €	
	Couverture bac acier		UNANIMI
	Etanchéité		ļ
	Bardage métallique	30 304,80 €	
	Aménagements extérieurs / VRD	122 629,00 €	
	Electricité		
	Sous-total travaux	398 918,13 €	
	Total HT	433 424,55 €	
	Le plan de financement correspondant est comme-suit :		

	Plan de financement (MOE incluse)	Montant € HT	Part du total		
	Europe -	0€	0%		
	Etat -	0 €	0%		
	Etat – DSIL / DETR 2025	160 000.00 €	36.91%		
	Région –	0 €	0%		
	Conseil départemental	0 €	0%		
	Agence de l'Eau Loire-Bretagne	0 €	%		
	Autofinancement	273 424.55 €	63.08%		
	Total	433 424.55 €	100,00%		
	Monsieur le Maire donne un avis favorable au p 6. <u>Coudert du Mariou, Les Carmes : Préve</u>		- adention do con e		
	Les dépenses prévisionnelles pour ce projet se		— adoption de son p	ian de imancement	
	Budget communal HT	Prévention inondatio	n – APD		
	MOE AB2R	31 426.07 €			
FINANCES	Levé topographique	2 850.00 €			UNANIMITE
	CSPS	5 000.00 €			
					l
	Aléas et imprévus	15 713.03 €			

Généralités	12 500.00 €
Réseaux	268 215.65 €
Ouvrages de surface	18 220.00 €
Réfection de tranchées	15 325.00 €
Sous-total travaux	314 260.65 €
Total HT	369 249.75 €

Le plan de financement correspondant est réparti comme-suit :

Plan de financement (MOE incluse)	Montant € HT	Part du total	
Europe -	0 €	0%	
Etat – DSEC*	0 €	0%	
Etat – DSIL / DETR 2025	135 000.00 €	36.56%	
Région –	0 €	0%	
Conseil départemental – intempéries	40 000.00 €	10.83%	
Agence de l'Eau Loire-Bretagne	0€	%	
Autofinancement	194 249.75 €	52.61%	
Total	369 249.75 €	100,00%	

^{*}La DSEC a été déposée suite aux intempéries de juin 2023 mais ne prend pas en charge les travaux prévus sur les secteurs du Coudert de Mariou et ni des Carmes

Monsieur le Maire donne un avis favorable au pan de financement ci-dessus.

PERSONNEL	7. RIFSSEP 2025 ACCEPTE les modifications apportées au RIFSEEP	UNANIMITE
VIE QUOTIDIENNE	8. Dérogations au repos dominical des commerces de détail au titre de l'année 2025 Les dates proposées sont les suivantes : - 25/05/2025 (fête des mères) - 15/06/2025 (date des concessions nationales) - 14/09/2025 (date des concessions nationales) - 26/10/2025 (WE avant toussaint) - 21/12/2025 (WE avant noël) Monsieur le Maire donne un avis favorable aux dates de dérogation au repos dominical	UNANIMITE

Prochain conseil municipal le : 6 février 2025

Fin de séance à 21h30

Le Président de Séance,

Le Secrétaire de Séance,

Agnès MOURLEVAT

André FERRET